



VOS DÉPENSES DE SANTÉ	SP21B	SP22B	SP23B	SP24B	SP25B	SP26B	SP27B
HOSPITALISATION							
Frais de séjour	100 %	100%	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Chirurgie - Anesthésie	100 %	150%	150%	200%	200%	250%	300%
Forfait hospitalier (durée illimitée)	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Chambre particulière (durée illimitée)	-	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Lit d'accompagnant pendant 15 jours	-	20 €/j	20€/j	20 €/j	20€/j	30€/j	30€/j
Transport du malade	100 %	100%	100%	125%	150%	200%	300%
Hospitalisation à domicile	100 %	100%	125%	150%	175%	200%	300%
DENTAIRE							
Dentaire remboursé par la sécurité sociale - Soins, Prothèses, Orthodontie - Bonus fidélité + 25 % après 2 ans - Bonus fidélité + 50 % après 4 ans	100 % 125 % 150 %	100 % 125% 150 %	150 % 175% 200%	200% 225% 250%	250% 275% 300%	300% 325% 350%	400% 425% 450%
Dentaire non remboursé par la sécurité sociale - y compris implantologie, prothèses, orthodontie, parodontologie forfait par an et par bénéficiaire	-	-	-	200€	200€	250€	300€
Plafond pour l' ensemble du dentaire/an/bénéficiaire - 1 ère et 2 ème années - années suivantes	-	-	-	-	-	1000€ 2000€	1500€ 2500€
RENFORT DENTAIRE							
Renfort dentaire	+ 50%	+ 50%	+ 50%	+ 50%	+50%	+ 50%	+ 50%
OPTIQUE							
Verres et montures + lentilles remboursées par la sécurité sociale	100 %	100%	150%	200%	250%	300%	400%
+ un forfait progressif/an/bénéficiaire 1ère et 2ème année	50 €	90€	130€	155€	175€	200€	300€
y compris pour lentilles non remboursées et opération de la myopie Après 2 ans	75 €	115€	155€	180€	200€	225€	325€
Chirurgie réfractive (myopie, hypermétropie, presbytie) - Après 4 ans	100 €	140€	180€	205€	225€	250€	350€
+ forfait corrections > 6 dioptries et verres progressifs-multifocaux	-	-	-	50€	100€	125€	150€
RENFORT OPTIQUE							
Renfort optique	+ 50€	+ 50€	+ 50€	+ 50€	+ 50€	+ 50€	+ 50€
HONORAIRES							
Médecins, auxiliaires-médicaux, laboratoires	100 %	100%	125%	150%	175%	200%	300%
Ostéopathes, chiropracteurs non remboursés par la sécurité sociale - 4 consultations maxi par an par consultation	28€	28€	28€	28€	28€	28€	28€
Imagerie, radiologie, échographie	100 %	100%	100%	125%	150%	200%	300%
Actes de spécialité ATM (actes techniques médicaux)	100 %	100%	100%	125%	150%	200%	300%
PHARMACIE							
Médicaments et homéopathie remboursés par la SS	100 %	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Vaccins non remboursés en recommandations générales du calendrier vaccinal	30 €	30€	50€	50€	100€	100€	100€
PRESTATIONS DIVERSES							
Cures thermales Dépenses remboursées par la sécurité sociale + forfait/an/bénéficiaire	100 % -	100% -	100% 130€	125% 150€	150% 175€	200% 200€	300% 250€
Prothèses et appareillage auditif orthopédique	100 %	100%	100%	125%	150%	200%	300%
- appareils auditifs forfait/an/bénéficiaire	-	-	155€	180€	200€	250€	325€
- prothèses capillaires remboursées par SS forfait/an/bénéficiaire	-	-	50€	50€	100€	100€	100€
Maternité - Actes d'obstétrique - Chambre particulière - Forfait maternité - adoption par enfant	100 % - -	100% Frais réels -	150% Frais réels 90€	200% Frais réels 175€	200% Frais réels 175€	200% Frais réels 175€	300% Frais réels 200€

SECTEUR NON CONVENTIONNÉ							
Chambre particulière : hospitalisation et maternité	-	31 €/j	31 €/j	31 €/j	31€/j	31€/j	50€/j
Chirurgie, anesthésie : hospitalisation - frais de séjour	-	100%	150%	200%	200%	250%	300%
Honoraires: en référence à la base de remboursement de la Sécurité Sociale	-	100€	125%	150%	175%	200%	300%
PRÉVENTION ET SERVICES							
Forfait prévention - dépenses de prévention non remboursées par la SS Prise en charge dans la limite d'un forfait/an/bénéficiaire, de 50% des dépenses réalisées parmi une liste d'actes de prévention et de dépistage	100 €	100€	100€	100€	150€	150€	150€
RDV Pharmaceutique (remboursement d'une consultation)	10 €	10€	10€	10€	10€	10€	10€
- Assistance au quotidien	Oui	-	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
- En France et à l' Etranger	-	Oui	-	-	-	-	-
- Aide à la médiation en cas d'erreur ou de négligence médicale **	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Carte Blanche	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
ALLOCATION OBSÈQUES FORFAITAIRE							
Versement d'une allocation (hors contrat Madelin pour les non salariés)	500 €	500 €	500€	500€	500€	500€	700€
OPTION GARANTIES PARCOURS DE SOINS LIBRE *							
En dehors du parcours de soins coordonné, prise en charge des majorations de ticket modérateur et des dépassements d' honoraires autorisés pour les spécialistes, dans la limite des garanties choisies + prise en charge des médicaments remboursés en frais réels	-	-	-	libre <input type="checkbox"/> oui	libre <input type="checkbox"/> oui	libre <input type="checkbox"/> oui	libre <input type="checkbox"/> oui
INFORMATIONS DIVERSES							

* RDV accordé par les pharmaciens partenaires - renseignement auprès de Carte Blanche

** hors Madelin

Prestations en pourcentage de la base de remboursement de la Sécurité Sociale, y compris les remboursements du régime obligatoire, dans la limite des frais réellement engagés.

Garantie viagère immédiate
Aucun délai d'attente - Absence de questionnaire médical
Prise en charge de nombreuses dépenses non remboursées par la Sécurité Sociale